

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 7 décembre 2020 à 20 h à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents : Monsieur Denis Santerre, maire
 Madame Odette Simoneau, conseillère au siège #1
 Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2
 Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3
 Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4
 Monsieur Alain Leprince, conseiller au siège #5
 Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20 h. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

Conformément aux directives sanitaires du gouvernement provincial, la séance du conseil est tenue à huis clos. Le public n'est pas admis et il est invité à écouter les enregistrements audios des délibérations et des prises de décisions qui seront disponibles dans les jours qui suivent la séance sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.baiedessables.ca.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
 - 6.1. MMQ – Retrait du Comité des Fêtes du 150^e de Baie-des-Sables comme assuré additionnel
 - 6.2. DGA - Autorisation de signature auprès de la Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de la Mitis
 - 6.3. Renouvellement du contrat de travail du directeur général
 - 6.4. Boîtes-cadeaux de Noël pour les employés municipaux
 - 6.5. Adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2021
 - 6.6. Mise à niveau des panneaux d'alarme avec communication IP (bureau et garage)
 - 6.7. État de la situation concernant la pandémie Covid-19 (zone rouge)
7. **Sécurité publique**
8. **Transport**
 - 8.1. Cession de véhicules et d'équipement excédentaires
9. **Hygiène du milieu**
 - 9.1. Contrat pour la collecte et le transport des matières résiduelles 2022-2025
 - 9.2. Translittoral inc. – Demande le prolongement du réseau d'aqueduc au sud de la route 132
 - 9.3. Stéphane Turcotte – Demande le prolongement du réseau d'aqueduc pour le 4 rue de la Mer
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
 - 10.1. Appui à la demande de « Télécommunications de l'Est » auprès de la CPTAQ
 - 10.2. Appui à la demande de Monsieur Éric Couillard auprès de la CPTAQ
 - 10.3. Approbation de projets retenus dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex 2020
 - 10.4. Projet le café La Caisse – Versement de l'aide financière au démarrage
 - 10.5. Comité d'embellissement et du tourisme – Aménagement d'un escalier pour accès à la plage
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
 - 11.1. Demande d'aide financière au Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC) de l'OMH

12. Suivi de la dernière période de questions

13. Divers

13.1. Appui à la requête de la Ferme Marial inc. pour l'amélioration de la stabilité du courant électrique

14. Période de questions du public

15. Levée de l'assemblée

2020-214 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Madame Odette Simoneau et résolu d'adopter l'ordre du jour du 7 décembre 2020 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. *Approbaton des procès-verbaux*

2020-215 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 NOVEMBRE 2020

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 2 novembre dernier;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu d'approuver le procès-verbal du 2 novembre 2020 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2020-216 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 NOVEMBRE 2020

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 23 novembre dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'approuver le procès-verbal du 23 novembre 2020 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. *Présentation et adoption des comptes*

2020-217 APPROBATION DES COMPTES AU 30 NOVEMBRE 2020

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de novembre 2020;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 30 novembre 2020 :

Liste des comptes à payer (incluant les paiements directs préautorisés)	31 654.53	\$
Liste des comptes payés (chèque #8269)	149 113.88	\$
Liste des salaires nets payés (dépôts directs #501107 au #501132)	18 351.87	\$
Total des comptes au 30 novembre 2020	199 120.28	\$

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe

5. *Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour*

Aucune question n'a été soulevée.

6.1. *MMQ – Retrait du Comité des Fêtes du 150^e de Baie-des-Sables comme assuré additionnel*

2020-218 MMQ – RETRAIT DU COMITÉ DES FÊTES DU 150^E DE BAIE-DES-SABLES COMME ASSURÉ ADDITIONNEL

Considérant que le Comité organisateur des Fêtes du 150^e de Baie-des-Sables sera dissous sous peu auprès du Registraire des entreprises du Québec;

Considérant qu'il a lieu de mettre à jour la liste des assurés additionnels auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ);

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu de retirer comme assuré additionnel le Comité organisateur des fêtes du 150^e de Baie-des-Sables auprès de notre police d'assurance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.2. *DGA – Autorisation de signature auprès de la Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de la Mitis*

2020-219 AUTORISATION D'UNE SIGNATAIRE SUPPLÉMENTAIRE AUPRÈS DE LA CAISSE DESJARDINS DE MONT-JOLI-EST DE LA MITIS

Considérant l'embauche de Madame Marie-Eve Guay à titre de directrice générale adjointe en vertu de la résolution #2020-184;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu que Madame Marie-Eve Guay, directrice générale adjointe, soit autorisée à signer les chèques, les effets bancaires et tout document ou convention relatifs à la gestion des comptes bancaires pour et au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables auprès de la Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de la Mitis lorsque le directeur général et secrétaire-trésorier sera dans l'incapacité de le faire. Ces signatures se feront conjointement avec le maire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.3. *Renouvellement du contrat de travail du directeur général*

2020-220 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL – 2021-2025

Considérant que la municipalité a embauché Monsieur Adam Coulombe comme fonctionnaire principal pour occuper les fonctions de directeur général et secrétaire-trésorier conformément à la résolution #2005-131 adoptée le 2 mai 2005;

Considérant que les parties désirent renouveler le contrat sur les conditions de travail du directeur général pour une période de 5 ans;

Considérant que le présent contrat n'a pas pour effet de limiter les droits, privilèges ou avantages prévus à la *Loi sur les normes du travail* (L.R.Q., c. N-1.1);

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'accepter le nouveau contrat de travail de Monsieur Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier, tel que convenu par les parties, et d'autoriser, le maire, Monsieur Denis Santerre, à signer le nouveau contrat de travail tel que déposé au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables. Ce nouveau contrat de travail couvre les conditions de travail pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.4. *Boîtes-cadeaux de Noël pour les employés municipaux*

2020-221 BOÎTES-CADEAUX DE NOËL POUR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Considérant la pertinence de remercier les efforts de la dernière année des employés municipaux;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu d'autoriser l'achat de boîtes-cadeaux de Noël de la Fromagerie du Littoral au coût de 60 \$ l'unité avant les taxes à chacun des employés municipaux (12 unités).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.5. *Adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2021*

2020-222 ADHÉSION À LA FQM POUR L'ANNÉE 2021

Considérant les avantages reliés à l'adhésion de la *Fédération québécoise des municipalités* (FQM);

En conséquence, il est proposé par Madame Odette Simoneau et résolu d'adhérer à la FQM pour l'année 2021 au montant de 1 142.72 \$ (1 115.79 \$ en 2020) taxes incluses. Cette dépense sera prévue au budget de l'année financière 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.6. *Mise à niveau des panneaux d'alarme avec communication IP (bureau et garage)*

2020-223 MISE À NIVEAU DES PANNEAUX D'ALARME AVEC COMMUNICATION IP (BUREAU ET GARAGE)

Considérant qu'il y a lieu de mettre à niveau les panneaux d'alarme avec communication IP dans certains bâtiments municipaux, d'uniformiser les installations et de regrouper les services de télésurveillance auprès d'un même fournisseur;

Considérant que cela permettra d'économiser 20 \$ par emplacement en frais mensuels d'adaptateur téléphonique analogique (ATA);

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'accepter les soumissions d'Alarms 911 Rimouski inc. suivantes :

- Soumission #9727 pour le remplacement du panneau et du clavier d'alarme au bureau municipal par un modèle communiquant par IP au coût de 912.04 \$ avant les taxes;
- Soumission #9763 pour le remplacement du panneau et du clavier d'alarme au garage municipal par un modèle communiquant par IP au coût de 708.68 \$ avant les taxes.

L'entente de télésurveillance avec Stanley Sécurité sera résiliée et une nouvelle entente de télésurveillance sera signée avec Alarms 911 Rimouski inc.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est autorisé à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.7. *État de la situation concernant la pandémie Covid-19 (zone rouge)*

2020-224 COVID-19 – NOUVELLES MESURES PRÉVENTIVES SUITE À LA CLASSIFICATION EN ZONE ROUGE DU SECTEUR EST DU BAS-ST-LAURENT

Considérant que l'état d'urgence sanitaire a été déclaré par le gouvernement le 13 mars 2020 sur tout le territoire québécois;

Considérant que le secteur Est de la région du Bas-St-Laurent est passé en zone rouge depuis le 7 décembre 2020;

Considérant que de nouvelles mesures préventives doivent être prises;

En conséquence, il est proposé par Madame Odette Simoneau et résolu de prendre les mesures suivantes concernant les infrastructures et les services municipaux de Baie-des-Sables :

Bureau municipal

Le bureau municipal demeure ouvert à la population. Avant de se déplacer, les gens sont invités à prendre rendez-vous. Le personnel municipal peut répondre à plusieurs demandes par téléphone ou par courriel. Ces deux dernières avenues seront privilégiées. Les paiements de taxes via le site bancaire seront encouragés. Il sera également possible de poster les chèques à la municipalité en prenant soin d'y inclure les coupons de paiement.

Séances du conseil

Les séances du conseil municipal se tiendront à huis clos. Le public ne sera pas admis et il sera invité à écouter les enregistrements audios des délibérations et des prises de décisions qui seront disponibles dans les jours qui suivent la séance sur le site Internet de la municipalité. Les personnes intéressées seront invitées à adresser leurs questions au conseil municipal via l'adresse courriel de la municipalité.

Centre communautaire Gabriel-Raymond

Le Centre communautaire Gabriel-Raymond sera fermé au public. Les activités de groupe ne seront pas autorisées ce qui est le cas, entre autres, pour le gym-cerveau et le hockey. Le patinage libre sera possible lorsque la patinoire Israël-Beaulieu sera fonctionnelle. Un vestiaire et une salle de bain seront disponibles.

Bibliothèque Marie-Ratté

Le comptoir de prêt sera ouvert selon l'horaire habituel et le service de préparation des livres sera disponible en laissant un message téléphonique au 418 772-6218 poste 103 ou par courriel au biblio.sables@crsbbp.net. Il ne sera pas possible de passer du temps à l'intérieur de la bibliothèque autre que pour déposer et récupérer ses livres.

Ces directives sanitaires pourront être modifiées par la direction en cas de non-respect par les usagers.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.1. *Cession de véhicules et d'équipement excédentaires*

2020-225 CESSION DU CAMION DE DÉNEIGEMENT INTERNATIONAL PAYSTAR 1995

Considérant la demande de soumissions publiques pour la cession de véhicules et d'équipement en vertu de la résolution #2020-199;

Considérant que quinze (15) soumissions ont été déposées pour des prix variant de 4 024.13 \$ à 12 641.50 \$ taxes incluses selon le procès-verbal d'ouverture des soumissions;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'accepter l'offre d'achat de Excavation François Bélanger de Saint-Édouard de Maskinongé au montant de 10 995 \$ plus les taxes pour un camion lourd usagé de marque International modèle Paystar avec équipement de déneigement de l'année 1995. Tel que prévu dans le document d'appel d'offres, la cession est faite sans aucune garantie et le véhicule est équipé d'une boîte à sel épandeuse, d'une gratte à neige avant, d'une gratte à neige latérale et un scarificateur sous le châssis. Le numéro de série du véhicule est le 2HTTEAUR8SC027250.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est autorisé à signer tous les documents requis pour donner suite à la présente résolution afin de procéder au transfert de propriété du véhicule auprès de la *Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ)* incluant la signature d'une procuration pour l'acheteur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2020-226 CESSION DU CAMION DE DÉNEIGEMENT INTERNATIONAL PAYSTAR 1988

Considérant la demande de soumissions publiques pour la cession de véhicules et d'équipement en vertu de la résolution #2020-199;

Considérant que cinq (5) soumissions ont été déposées pour des prix variant de 1 207.24 \$ à 2 527.70 \$ taxes incluses selon le procès-verbal d'ouverture des soumissions;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu d'accepter l'offre d'achat de Groupe PGF inc. d'Armagh au montant de 2 198.48 \$ plus les taxes pour un camion lourd usagé de marque International modèle Paystar de l'année 1988. Tel que prévu dans le document d'appel d'offres, la cession est faite sans aucune garantie et le véhicule est vendu principalement pour les pièces et sans équipement. Le numéro de série du véhicule est le 2HTTEJMR4JC006040.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est autorisé à signer tous les documents requis pour donner suite à la présente résolution afin de procéder au transfert de propriété du véhicule auprès de la *Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ)* incluant la signature d'une procuration pour l'acheteur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2020-227 CESSION DE LA CAMIONNETTE USAGÉE FORD F-550 DE L'ANNÉE 2001

Considérant la demande de soumissions publiques pour la cession de véhicules et d'équipement en vertu de la résolution #2020-199;

Considérant que vingt-neuf (29) soumissions ont été déposées pour des prix variant de 689.85 \$ à 4 470 \$ taxes incluses selon le procès-verbal d'ouverture des soumissions;

En conséquence, il est proposé par Madame Odette Simoneau et résolu d'accepter l'offre d'achat de Auto MB d'Ascot Corner au montant de 3 887.80 \$ plus les taxes pour une camionnette usagée de marque Ford modèle F-550 de l'année 2001. Tel que prévu dans le document d'appel d'offres, la cession

est faite sans aucune garantie et le véhicule est vendu sans boîte et équipement. Le numéro de série du véhicule est le 1FDAF57FX1EB38462.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est autorisé à signer tous les documents requis pour donner suite à la présente résolution afin de procéder au transfert de propriété du véhicule auprès de la *Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ)* incluant la signature d'une procuration pour l'acheteur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2020-228 CESSION D'UN RÉSERVOIR MOBILE D'EAUX USÉES POUR VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Considérant la demande de soumissions publiques pour la cession de véhicules et d'équipement en vertu de la résolution #2020-199;

Considérant que trois (3) soumissions ont été déposées pour des prix variant de 101 .00\$ à 172.46 \$ taxes incluses selon le procès-verbal d'ouverture des soumissions;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'accepter l'offre d'achat de Monsieur Benoit Harrisson de Matane au montant de 150 \$ plus les taxes pour un réservoir mobile d'eaux usées pour véhicules récréatifs de marque Theford Smart 2 modèle 27LX d'une capacité de 107 litres. Tel que prévu dans le document d'appel d'offres, la cession est faite sans aucune garantie sur l'équipement.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est autorisé à signer tous les documents requis pour donner suite à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

9.1. Contrat pour la collecte et le transport des matières résiduelles 2022-2025

2020-229 CONTRAT POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2022-2025

Considérant la résolution #2020-085 mandatant le Ville de Matane à procéder à un appel d'offres regroupé pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour les années 2022 à 2025 inclusivement;

Considérant que « Bouffard Sanitaire inc. » est le seul à avoir déposé une soumission conforme à la suite de l'appel d'offres public;

Considérant que le soumissionnaire a soumis un prix plus bas pour le contrat regroupé par rapport au contrat distinct par municipalité;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'accepter le bordereau de soumission #1 de « Bouffard Sanitaire inc. » en date du 27 octobre 2020 pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024 au montant de 147 132.72 \$ plus les taxes. Le prix soumis se détaille comme suit :

Année	Prix*
2022	48 066.07 \$
2023	48 976.84 \$
2024	50 089.81 \$
Total	147 132.72 \$
2025 (option)	51 002.57 \$

* Ces montants excluent les taxes.

La Municipalité de Baie-des-Sables pourra se prévaloir en tout temps de l'option de crédit « G » relative à la diminution du nombre de collectes de déchets. La Municipalité de Baie-des-Sables se réserve également le droit d'accorder ou non dans le futur l'option de prolongation du contrat pour l'année 2025. Le maire, Monsieur Denis Santerre, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, sont autorisés à signer tous les documents requis pour donner suite à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

9.2. *Translittoral inc. – Demande le prolongement du réseau d'aqueduc au sud de la route 132*

Une lettre de Translittoral inc. datée du 30 novembre 2020 est déposée demandant à la municipalité le prolongement du réseau d'aqueduc en vue de desservir en eau potable les terrains situés au sud de la route 132 pour les parcelles de lots P-192 et P-193. Le conseil municipal étudiera le dossier avant de prendre position dans ce dossier.

9.3. *Stéphane Turcotte – Demande le prolongement du réseau d'aqueduc pour le 4 rue de la Mer*

Une lettre de Monsieur Stéphane Turcotte et Madame Isabelle Dugas datée du 5 novembre 2020 est déposée demandant à la municipalité le prolongement du réseau d'aqueduc en vue de desservir en eau potable leur résidence située au 4 rue de la Mer. Le conseil municipal étudiera le dossier avant de prendre position dans ce dossier.

10.1. *Appui à la demande de « Télécommunications de l'Est » auprès de la CPTAQ*

2020-230 APPUI À LA DEMANDE DE « TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST » AUPRÈS DE LA CPTAQ

Considérant que « Télécommunications de l'Est » demande une autorisation à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)* pour l'utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture, soit pour la construction d'une tour de télécommunication cellulaire autoportante;

Considérant que la parcelle de terrain visée par cette demande est située en zone agricole sur le territoire de Baie-des-Sables, soit les lots 390-P et 391-P du Cadastre de la Paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption-de-MacNider;

Considérant que le terrain visé par cette demande a une superficie totale d'environ 0,5 hectare;

Considérant que la municipalité doit formuler une recommandation en fonction de l'article 62 et suivant de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)*;

Considérant que la nature et la superficie du projet du demandeur n'aura aucun effet négatif sur le milieu agricole existant;

Considérant que la présence de cette tour permettra d'améliorer et voir même établir un signal cellulaire dans le secteur pour pouvoir communiquer;

Considérant que le projet améliorera les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité de la communauté qui est visée par une faible densité d'occupation du territoire;

Considérant que le projet en entier est conforme à la réglementation municipale, soit le règlement de zonage;

Considérant qu'il n'existe aucun espace approprié disponible ailleurs sur le territoire de la municipalité de Baie-des-Sables et hors de la zone agricole qui pourrait satisfaire à la présente demande;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu de recommander à la CPTAQ d'acquiescer à la demande de « Télécommunications de l'Est » datée du 2 novembre 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.2. Appui à la demande de Monsieur Éric Couillard auprès de la CPTAQ

2020-231 APPUI À LA DEMANDE DE MONSIEUR ÉRIC COUILLARD AUPRÈS DE LA CPTAQ

Considérant que Monsieur Éric Couillard et Madame Anouk Poulin demandent une autorisation à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)* pour l'utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture, soit pour l'alimentation en eau potable d'une résidence;

Considérant que les demandeurs désirent notarier une servitude d'eau pour leur résidence située au 11 rue de la Mer à Baie-des-Sables;

Considérant que le puits d'alimentation en eau a été construit en 1958 et qu'il est situé au sud de la route 132;

Considérant que la parcelle de terrain visée par cette demande est située en zone agricole sur le territoire de Baie-des-Sables, soit le lot 5 935 182 du Cadastre du Québec et qu'elle possède une superficie d'environ 0.16 hectare;

Considérant que la municipalité doit formuler une recommandation en fonction de l'article 62 et suivant de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)*;

Considérant que la nature et la superficie du projet des demandeurs n'auront aucun effet négatif supplémentaire sur le milieu agricole existant;

Considérant que le projet en entier est conforme à la réglementation municipale, soit le règlement de zonage;

Considérant qu'il n'existe aucun espace approprié disponible ailleurs sur le territoire de la municipalité de Baie-des-Sables et hors de la zone agricole qui pourrait satisfaire à la présente demande puisque l'impact hydrologique de la construction de la route 132 eut pour effet de couper les veines d'eau de surface qui alimentaient les propriétés au nord de cette dernière;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu de recommander à la CPTAQ d'acquiescer à la demande de Monsieur Éric Couillard et Madame Anouk Poulin datée du 25 novembre 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.3. Approbation de projets retenus dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex 2020

2020-232 VERSEMENT DU FONDS DE VISIBILITÉ INNERGEX POUR L'ANNÉE 2020

Considérant l'article 1.4 de l'entente concernant les contributions volontaires du promoteur Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc., la nouvelle entité portant maintenant le nom d'Innergex Cartier SEC;

Considérant qu'il reste un solde affecté (retenue) pour l'année 2018 d'un montant de 375 \$ pour le Club de ski de fond de Baie-des-Sables;

Considérant que le montant du Fonds de visibilité Cartier pour 2020 est de 26 111,98 \$;

Considérant les recommandations émises par la Corporation de développement de Baie-des-Sables dans son procès-verbal du 21 mai 2020 pour le versement des aides financières dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex pour l'année 2020 (résolution #2020-109);

Considérant la recommandation émise par la Corporation de développement de Baie-des-Sables dans son procès-verbal du 19 octobre 2020 pour le versement d'une aide financière au « Café La Caisse » dans le cadre du volet II du Fonds de visibilité Innergex pour l'année 2020 (résolution #2020-205);

Considérant les recommandations émises par la Corporation de développement de Baie-des-Sables dans son procès-verbal du 21 septembre 2020 pour le versement des aides financières dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex pour l'année 2020

En conséquence, il est proposé par Madame Gabrielle Trigaux et résolu d'accepter les projets retenus par le conseil d'administration de la Corporation de développement de Baie-des-Sables lors de sa réunion du 21 septembre 2020 et de demander à Innergex Cartier SEC de verser les sommes suivantes directement aux organismes retenus :

SOUTIEN À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT (Montant disponible au 2020-12-07 : 0 \$)	
Corporation de Développement de Baie-des-Sables (Fonds de roulement)	1 111.98 \$

VOLET I (Montant disponible en 2020 : 5 000 \$)	
Organismes retenus	Montant
Cercle de Fermières de Baie-des-Sables	500 \$
Club de ski de fond de Baie-des-Sables	500 \$
Club des 50 ans et plus de Baie-des-Sables	500 \$
Comité de la bibliothèque municipale de Baie-des-Sables	500 \$
Comité des pompiers volontaires de Baie-des-Sables	500 \$
Comité pour la sauvegarde du quai	500 \$
La Fabrique de Baie-des-Sables	500 \$
Garde paroissiale de Baie-des-Sables	500 \$
Association des locataires de la Villa Notre-Dame et de la Résidence des Sables	500 \$
Somme déjà versée au Comité des pompiers de Baie-des-Sables (Feux d'artifice de la fête nationale)	200 \$
TOTAL – VOLET I (solde disponible au 2020-12-07 : 300 \$)	4 700 \$

VOLET II (Montant disponible en 2020 : 20 000 \$)				
Organismes retenus	Montant accepté	Montant déjà versé	Montant à verser	Retenue (ou solde)
Association des locataires de la Villa Notre-Dame et de la Résidence des Sables (Aménagement paysager)	390 \$	390 \$	0 \$	0 \$
Comité de la bibliothèque municipale (Hébergement du site Web Baie-des-Sables se raconte et concours de photos pour le 30 ^e anniversaire du Journal 4 saisons)	432 \$	432 \$	0 \$	0 \$
Club des 50 ans et plus de Baie-des-Sables (Éclairage permanent et rideau de scène pour le centre communautaire Gabriel-Raymond)	1 500 \$	1 500 \$	0 \$	0 \$
Comité d'embellissement de Baie-des-Sables (Amélioration des structures au Sentier des Rosiers)	1 108 \$	1 108 \$	0 \$	0 \$
Comité des pompiers de Baie-des-Sables (Équipement de cuisson en plein air au propane)	850 \$	850 \$	0 \$	0 \$
Club de ski de fond de Baie-des-Sables (Programme jeunesse pour le ski de fond)	625 \$	625 \$	0 \$	0 \$
La Fabrique de Baie-des-Sables (Ordinateur portable et réparation de l'entrée du bureau)	1 100 \$	1 100 \$	0 \$	0 \$
École Assomption	2 000 \$	2 000 \$	0 \$	0 \$

(Réfection de la cour d'école)				
Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables (Construction de la Résidence des Sables)	7 000 \$	7 000 \$	0 \$	0 \$
Projet « Le Café La Caisse » (Aide au démarrage du projet)	4 000 \$	4 000 \$	0 \$	0 \$
TOTAL AFFECTATION – VOLET II	19 005 \$	19 005 \$	0 \$	0 \$
SOLDE DISPONIBLE AU 2020-12-07	995 \$			

Les commandites dans le cadre du volet II seront exceptionnellement versées en totalité à la signature de l'entente.

Que copie de cette résolution soit transmise à Innergex Cartier SEC et à la Corporation de développement de Baie-des-Sables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.4. *Projet le café La Caisse – Versement de l'aide financière au démarrage*

2020-233 VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE 2020 POUR LE PROJET « LE CAFÉ LA CAISSE »

Considérant que le comité de démarrage du projet « Le Café La Caisse » demande le versement de l'aide financière au démarrage au montant de 10 000 \$ dans une lettre datée du 18 novembre 2020;

Considérant les crédits budgétaires disponibles pour l'année financière 2020;

Considérant le désir du comité de profiter de cette somme immédiatement;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'accorder une aide financière au démarrage du projet de 10 000 \$ à l'organisme sans but lucratif « Le Café La Caisse » et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à procéder à son versement.

Mesdames Odette Simoneau et Gabrielle Trigaux s'abstiennent de voter. Madame Nicole Marcheterre vote contre cette proposition mentionnant qu'elle désire le dépôt d'un plan d'affaires avant le versement d'une aide financière dans le projet.

Adoptée à la majorité des conseillers (ères) ayant voté.

Le maire, Monsieur Denis Santerre, mentionne qu'il songe sérieusement à mettre un droit de veto sur cette dernière proposition.

10.5. *Comité d'embellissement et du tourisme – Aménagement d'un escalier pour accès à la plage*

Pour faire suite à la résolution #2020-119, le Comité d'embellissement et du tourisme a accepté d'endosser le projet visant à aménager un accès à la plage dans le secteur Ouest du village. Ce comité présentera à cet effet une demande d'aide financière dans le cadre du volet II du Fonds de visibilité Innergex à l'hiver 2021.

11.1. *Demande d'aide financière au Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC) de l'OMH*

2020-234 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS D'URGENCE POUR L'APPUI COMMUNAUTAIRE (FUAC) DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BAIE-DES-SABLES

Considérant que l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables a présenté une demande d'aide financière au *Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC)*;

Considérant que le projet vise à acheter et à mettre à la disposition des personnes âgées des tablettes électroniques afin de briser l'isolement causé par la Covid-19 en communiquant virtuellement avec leurs proches;

Considérant que les subventions du FUAC doivent être accordées qu'à des donataires reconnus;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu que la Municipalité de Baie-des-Sables accepte de parrainer le projet cité dans le préambule et engage l'OMH de Baie-des-Sables comme intermédiaire pour réaliser le projet. Si la subvention est approuvée, la Municipalité de Baie-des-Sables accepte de recevoir cette subvention afin de la déboursier à l'OMH de Baie-des-Sables.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est autorisé à signer tous les documents requis au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables pour donner suite à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

12. *Suivi des dernières périodes de questions*

Aucune question n'avait été posée lors de la dernière séance ordinaire.

13. *Divers*

13.1. *Appui à la requête de la Ferme Marial inc. pour l'amélioration de la stabilité du courant électrique*

2020-235 AVIS À HYDRO-QUÉBEC – FRÉQUENCE DES PANNES ÉLECTRIQUES

Considérant la fréquence des pannes et des coupures électriques sur le territoire de Baie-des-Sables depuis près d'un an (plusieurs fois par mois);

Considérant tous les inconvénients apportés par ces pannes et ces coupures électriques dont des bris importants aux appareils électriques et cela, malgré la présence d'équipements de protection en place;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu de demander à Hydro-Québec d'analyser cette situation et d'améliorer la stabilité de leur réseau électrique dans le secteur de Baie-des-Sables afin de diminuer de façon significative la fréquence des pannes et des coupures électriques dans l'avenir. De plus, les citoyens seront invités via le bulletin municipal à soumettre des lettres d'appui à cette démarche.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Le maire mentionne qu'il a adressé ses cartes de vœux de Noël aux élus et aux employés municipaux.

14. *Période de questions du public*

Aucune question n'a été soulevée.

15. *Levée de l'assemblée*

2020-236 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu de lever la séance à 20 h 55.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Denis Santerre
Maire

Adam Coulombe
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec à l'exception de la résolution #2020-233 dont je refuse la signature en utilisant mon droit de veto.

Denis Santerre
Maire